



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 165 - JUIN 2025

Edito du Président :

Un peu de stabilité...



SOMMAIRE

- **Mme Rayanne Kanaan, Secrétaire Générale de la CCFA.** p 2
- **Forum d'affaires France-Irak.** p 3-6
- **Impacts des nouveaux droits de douane américains sur les économies arabes.** p 7-8
- **Le Sénateur Olivier Cadic à la CCFA : Ma perception du monde.** p 9-10
- **L'avenir du Yémen.** p 11-12
- **Prespectives de croissance dans la région ANMO.** p 13
- **Adnan Kassar n'est plus.** p 13
- **Publicité : Suez.** p 14

Décidément, cette année 2025 ne semble pas vouloir être une année de tout repos !

Où que l'on regarde, comme je le disais en ouverture du sommet de l'Union des Banques Arabes, organisé cette année à Paris, le 20 juin, notre monde n'a pas connu depuis très longtemps, autant de conflits armés. Certains sont particulièrement visibles. D'autres se font, à bas bruits. Et la région ANMO n'est malheureusement pas exempte de ces conflits qui viennent menacer les perspectives économiques. Ils font peser leurs lots d'incertitudes sur les flux d'échanges, sur les perspectives énergétiques, sur les possibilités d'investissement, et ne permettent plus la nécessaire visibilité dont les entreprises ont besoin pour pouvoir se développer.

Notre propre situation, en France, n'est pas non plus épargnée par ce manque de visibilité et de perspectives, à court et moyen termes. Preuve en est, la réduction des anticipations de notre croissance, à deux reprises, par la Banque de France, en moins de trois mois.

Alors je suis heureux qu'au moins, dans notre quotidien, à la Chambre de Commerce Franco Arabe, nous nous donnions les moyens de la stabilité.

À l'occasion de notre Conseil d'Administration du 25 juin dernier, des décisions importantes ont été prises pour nous permettre de poursuivre notre développement dans ce contexte incertain, difficile, complexe.

Nous avons à cette occasion accueilli notre Secrétaire Général. Pour la première fois dans l'histoire de la CCFA,

et je pense dans l'histoire des Chambres mixtes attachées à l'Union des Chambres Arabes, c'est **une** Secrétaire Générale, Madame Rayanne Kanaan, dont vous trouverez la présentation un peu plus loin.

Mais surtout, alors que je suis au terme de mon troisième mandat, après donc neuf années de présidence, nous avons pu élire, à l'unanimité, celui qui me succédera le 26 décembre. Après 12 années consacrées à notre Chambre, il est maintenant temps que quelqu'un d'autre apporte à notre structure sa vision, sa contribution, ses réseaux.

Rétrospectivement, il est évident que je n'ai pas tout réussi dans ce que je voulais faire. Certaines années ont été particulièrement difficiles, avec les années de la Covid, les crises récurrentes. Mais nous avons lancé de nombreuses initiatives et la Chambre peut continuer à être éminemment fière, alors qu'elle va fêter le 55ième anniversaire de sa création, de ce qu'elle a apporté au dialogue franco-arabe.

Je suis heureux d'avoir pu, à mon niveau, pendant toutes ces années, y apporter aussi ma contribution.

M. Raoul Delamare, avocat d'affaires, comme moi ancien élu de la ville de Paris, **prendra ainsi la Présidence de notre Chambre à la fin de cette année.** Car en effet, à la demande unanime de nos administrateurs français et arabes, j'ai accepté d'assurer six mois de Présidence supplémentaire, compte tenu de l'arrivée de la nouvelle Secrétaire Générale, il y a juste quelques semaines, et des perspectives du changement de Présidence. Ce que les administrateurs ont ainsi souhaité à

Nos partenaires 2025	Stratégiques		Platinum		Gold	Silver

l'unanimité, c'est véritablement du renouvellement, mais également de la stabilité.

J'aurai ainsi le plaisir et l'honneur de présider, une dernière fois, notre **Sixième Sommet Economique France - Pays Arabes, autour de la thématique de l'eau, de l'environnement, des risques et opportunités dans le monde arabe, les 10 et 11 décembre prochains**. Notre grand invité d'honneur, succédant à M. Patrick Pouyanné, Président-Directeur Général de TotalEnergies, sera **M. Antoine Frérot, Président du groupe Veolia**, leader mondial de l'eau et des métiers de l'environnement. Cette édition sera également placée sous le haut patronage du Président de la République, pour la troisième fois consécutive. Stabilité, je vous dis.

Nous avons également profité de ce Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale qui l'a suivi, pour signer avec les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, un accord de partenariat. Ce puissant réseau d'hommes et de femmes d'affaires qui exercent au quotidien des actions concrètes dans la promotion et l'appui à

l'internationalisation des entreprises françaises, présent dans l'ensemble du monde arabe, pourra ainsi partager avec la CCFA et toutes les entreprises pour lesquelles nous œuvrons, leur expertise, leurs réseaux, leurs connaissances. Ce partenariat autour du partage d'information, de l'apport d'expertise, de l'organisation et de la promotion d'événements conjoints, nous permettra aussi de continuer à renforcer la Chambre, à mieux la faire connaître, à pérenniser son développement. Stabilité...

Alors, lorsqu'il sera définitivement temps pour moi, de laisser à M. Raoul Delamare le pilotage de notre Chambre, je continuerai, en qualité d'administrateur, en raison de mon profond attachement au monde arabe, à ses hommes et à ses femmes qui m'ont humainement tant apporté ces dernières années, je continuerai à être à disposition, prêt à conseiller, à servir. Comme la CCFA !

Stabilité, je vous dis !

Vincent Reina

Mme Rayanne Kanaan, Secrétaire Générale de la Chambre de Commerce Franco Arabe

La Chambre de Commerce Franco Arabe a accueilli début mai 2025, Mme Rayanne Kanaan au poste de Secrétaire Générale de la CCFA.

D'origine libanaise, Mme Kanaan est une experte française en affaires publiques, gouvernance et audit, avec plus de 11 ans d'expérience professionnelle à l'international, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la finance et de l'assurance.

Elle a occupé plusieurs fonctions de haut niveau, notamment chez TotalEnergies, où elle était en charge des activités d'« Advocacy » et Affaires Publiques de la filiale « Renouvelables ». À ce titre, elle a piloté les stratégies d'influence, représenté l'entreprise auprès d'organisations européennes (Commission européenne, SolarPower Europe, WindEurope, etc) et contribué à l'élaboration de politiques publiques liées à la transition énergétique. Auparavant, elle a exercé en tant qu'auditrice interne et coordinatrice de missions d'audit chez TotalEnergies, où elle a conduit des missions dans plus de 20 pays à travers le monde, en se concentrant sur les questions de gouver-



nance, de conformité, de lutte contre le blanchiment d'argent et de protection des données. Elle a également occupé des postes similaires au sein du groupe Coface for Trade et de la banque Crédit Agricole.

Sur le plan académique, Mme Kanaan est diplômée de l'École nationale d'administration (ENA) en France avec mention, et titulaire d'un master en gouvernance et stratégies de l'Université Paris Dauphine. Elle a également suivi une formation spécialisée à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), rattaché au ministère des Armées français.

Parallèlement à sa carrière, elle s'implique activement dans des initiatives de jeunesse et de leadership. Elle a notamment participé au

Sommet mondial « One Young World » et elle contribue aux travaux de la commission énergie du groupe Jeunes de l'IHEDN.

Durant son parcours à l'ENA, déléguée de sa promotion, elle y a joué un rôle actif dans l'organisation d'événements et dans le renforcement de la dynamique collective.

Forum d'affaires France-Irak

Après des années de guerres et de lutte contre le terrorisme, après des années d'embargo et de sanctions internationales, l'Irak renaît de ses cendres et ouvre une nouvelle page de son histoire marquée par le renouveau et l'ambition d'aller de l'avant pour s'intégrer pleinement dans le concert régional et international et répondre aux aspirations de paix et de prospérité des Irakiens.

Diversifier l'économie pour la rendre moins dépendante du pétrole, réformer pour rendre le pays plus attractif, créer un climat d'affaires favorable et donner une place plus importante au secteur privé sont les composantes du plan pour construire l'Irak de demain et les piliers de la stratégie « Irak Vision 2050 » en gestation. Et les projets fleurissent. Se chiffrant en milliards de dollars, ils touchent tous les secteurs de l'économie : infrastructures, logements, industrie, transport, éducation, santé, tourisme... Il est vrai que l'Irak ne manque pas de ressources naturelles ni de compétences humaines pour concrétiser ses ambitions.

Les relations entre la France et l'Irak sont anciennes.

En ouverture des travaux de cette rencontre, M. Didier Boulogne, Directeur Général Délégué Export de Business France, a indiqué que ce forum était plus qu'une simple réunion puisqu'il incarne le renouveau entre la France et l'Irak. Il a rappelé la qualité des relations entre les deux pays, indiquant que les entreprises françaises avaient la responsabilité d'accompagner la reconstruction de l'Irak, d'apporter une réelle valeur ajoutée, et au-delà, de créer un vrai partenariat économique partagé. « La reconstruction de l'Irak est plus qu'une reconstruction des infrastructures. Elle concerne toute la société. Et la France veut accompagner l'Irak dans ses ambitions ».

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, a rappelé les transformations en cours dans le pays et les priorités du gouvernement dans plusieurs secteurs de l'économie qui ouvrent dès lors autant d'opportunités pour les entreprises françaises. Il a appelé ces derniers à saisir ces opportunités et indiqué que les pouvoirs publics français étaient à leurs côtés pour les y aider. Enfin il a annoncé qu'il se rendrait en Irak, à la mi-juillet, pour consolider les relations entre les deux pays.

M. Atheer Dawood Al-Ghrai, ministre du Commerce irakien, a de son côté souligné que l'économie irakienne était aujourd'hui dans un système de libre échange et que les



La signature d'un partenariat stratégique entre les deux pays en janvier 2023 a ouvert le champ de la coopération sur un large spectre. Les grands groupes français participent à la reconstruction du pays et les échanges commerciaux entre les deux pays s'accroissent.

Le Forum d'affaires France-Irak, organisé par Business France, à Paris le 26 mai dernier, auquel s'est associée la Chambre de Commerce

Franco-Arabe, a rassemblé un large panel d'hommes d'affaires, d'investisseurs, de décideurs et de responsables politiques français et irakiens. Il a offert l'occasion de jeter un nouveau regard sur l'économie du pays et d'explorer les opportunités pour les entreprises françaises de développer leur présence sur ce marché en pleine expansion.

Lors de cette rencontre, M. Benoît Trivulce pour Business France, et M. Abdulrazaq Al-Zuheere pour la Fédération des Chambres de Commerce irakiennes, ont signé un MoU pour formaliser un nouveau partenariat.

portes étaient ouvertes au secteur privé et à tous les hommes d'affaires. Abordant les échanges de son pays avec le monde, il a rappelé qu'ils avoisinent les 90 milliards de dollars dont 15 milliards avec la Turquie, 13 milliards avec la Chine, 8 milliards avec la Jordanie et 1 milliard avec l'Arabie saoudite. Il a estimé que les échanges avec la France ne reflètent pas le niveau des relations politiques, stratégiques et amicales entre les deux pays. La présence française sur le marché irakien est insuffisante, alors que le « Made in France » est un signe de qualité pour les Irakiens. Il a lancé un vibrant appel aux entreprises françaises pour qu'elles reprennent le chemin de son pays, et dressé une liste des opportunités qui les attendent dans tous les secteurs. « Assez de bonnes paroles, passons aux actes... L'Irak attend ses amis Français », a-t-il conclu.

Mme Sophie Sidos-Vicat, Présidente du Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France, a indiqué que l'Irak offre de fait de vraies opportunités. Elle a appelé les décideurs économiques des deux côtés à travailler en confiance car « l'avenir se fait ensemble ». Enfin, elle a appelé à la création d'un Comité national des CCE en Irak afin de contribuer au renforcement du partenariat bilatéral.

De son côté, intervenant lors de la signature du partenariat entre Business France et la Fédération des CCI irakiennes,

également membre du Conseil d'Administration de la CCFA, M. Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe, a indiqué que cette dernière était convaincue, depuis quelques années maintenant, que le marché irakien présente de très nombreuses opportunités pour les entreprises françaises. Il a appelé les autorités publiques à donner un coup d'accélérateur aux actions de prospection et souligné que l'institution qu'il dirige était prête à accompagner toutes les initiatives, comme elle le fait en particulier depuis 2023. Enfin, il a lancé l'idée d'un projet de Salon « Made in France » en Irak et estimé qu'il était temps de travailler ensemble, dispositifs publics et acteurs privés, pour consolider et relancer les échanges entre les deux pays.

Perspectives économiques, réformes et climat des affaires

Plusieurs tables rondes au cours de la matinée ont dressé un panorama des secteurs clé de l'économie irakienne, de ses perspectives et du climat des affaires.



M. Mohammed Al-Najjar, Conseiller du Premier ministre pour les affaires d'investissement et Directeur exécutif du Fonds de développement de l'Irak, a ouvert cette séquence indiquant que la politique économique de l'Irak vise tout d'abord à fournir aux citoyens les services de première nécessité. Dans cet objectif plus de 60 milliards de dollars ont été investis dans des projets d'infrastructures, a-t-il dit, et, en parallèle, les autorités travaillent pour améliorer l'environnement des affaires afin d'attirer les investisseurs et intégrer l'économie irakienne à celle de ses voisins. Concernant le Fonds qu'il dirige, il a indiqué que son objectif était de faciliter l'installation des entreprises à travers des co-investissements. Il a annoncé des discussions en cours avec Bpifrance afin de créer un Fonds commun.

M. Duncan Toulon et M. Arjoun Raj, Adjoints au Chef du service économique à l'Ambassade de France, ont rappelé les prévisions du FMI sur la croissance économique en Irak en 2025 et souligné les efforts des autorités pour diversifier l'économie à travers les grands projets et les réformes initiées depuis 2021. Ils ont rappelé que la France exporte vers l'Irak pour 450 millions d'euros, essentiellement des produits alimentaires, des produits chimiques, et des cosmétiques, soulignant qu'il y a de grandes opportunités pour les entreprises françaises pour développer leurs exportations

sur ce marché de 45 millions de consommateurs. Quant à la politique d'export avec l'Irak, ils ont affirmé qu'elle était ouverte sous condition, mais avec des aides, notamment assurances crédits et financements FASEP, en plus de l'accord de garanties sur les projets privés signé entre les deux pays.

Souveraineté alimentaire et innovation agricole : quelle stratégie pour l'Irak ?



Malgré la sécheresse qui sévit depuis quelques années dans le pays, l'agriculture reste le deuxième contributeur au PIB irakien après le pétrole. Et les autorités nourrissent de grandes ambitions. Plusieurs chefs d'entreprises sont venus dresser l'état des lieux et les opportunités de ce secteur en pleine expansion.

Mme Zina Yakoob Al-Khafaji, Présidente-directrice générale d'Ata Yatirim, a indiqué que les nouveaux défis par exemple en matière d'irrigation ont imposé l'utilisation de nouveaux outils. Il faut un peu de temps pour que l'utilisateur irakien puisse bénéficier pleinement des technologies nouvelles. Elle a estimé que des partenariats avec les entreprises françaises pourraient accélérer les choses. « Il y a beaucoup d'opportunités pour les entreprises françaises pour développer leur présence en Irak dans le secteur agricole, notamment dans le secteur laitier, la viande, la volaille, l'irrigation et l'industrie agroalimentaire » a-t-elle conclu.

M. Zekri Basheer Sheni, Président et propriétaire de Kavin Group, a lui aussi souligné les opportunités dans le secteur agricole, notamment dans la production de produits laitiers, ce qui a poussé son entreprise, spécialisée dans les travaux publics, à investir dans ce secteur. Il a demandé aux autorités françaises d'encourager les entreprises à développer leurs relations avec leurs homologues irakiens dans ce domaine.

M. Guillaume Buffet, Responsable Export de Copex Montbéliarde, a exprimé son ambition de travailler avec l'Irak. Il a souligné que Copex travaille déjà avec certains pays de la région mais qu'elle était fortement intéressée par le marché irakien. Copex n'exporte pas des animaux mais cherche de grands projets dans l'élevage et la production de lait pour y montrer la qualité de son expertise.

Enfin, M. Salman Ahmed Mohammed, Expert en droit des investissements chez BHC Bayat Al-Hikma, cabinet de conseil et de services, a présenté un aperçu sur la législation pour s'installer en Irak. Il a notamment souligné la rapidité de la procédure, la possibilité de travailler avec un partenaire local sur la base d'une répartition 49-51 ou en tant qu'agent pour une marque. Quant aux conditions sanitaires, il a rappelé que l'exportateur français doit indiquer l'origine du produit et s'assurer qu'il est conforme à la législation en vigueur.

Les enjeux de la reconstruction



Après des années de guerre, l'Irak doit presque tout reconstruire. Et les ambitions du pays sont à la hauteur des attentes de la population. Des centaines de milliards de dollars sont injectés dans de grands projets notamment les aéroports, les infrastructures de transport, les logements, les hôpitaux.

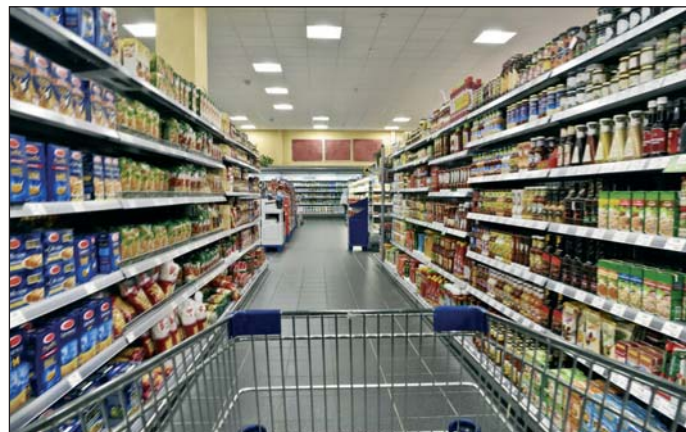
M. Ali Hussein Abdulameer, Vice-ministre de la Construction, a rappelé les défis de la reconstruction et son poids pour le gouvernement qui prend à cœur ce secteur. « Nous avons plus de 138 projets dont 80 % ont été réalisés : infrastructures, villes nouvelles, logements, écoles, hôpitaux, traitement de l'eau etc. ». Tous ces projets sont réalisés selon un mode opératoire bien établi. Le gouvernement lance des appels d'offres ou s'engage dans des PPP. Il a souligné le nombre important de projets en prévision indiquant souhaiter une collaboration avec les entreprises françaises. Tous les projets sont visibles et consultables sur le réseau internet, a-t-il précisé.

M. Al-Juboori, à la tête de Almuhamoon Law Firm, a présenté les avantages accordés aux investisseurs étrangers et indiqué que l'Irak a acquis l'expertise nécessaire pour créer un climat des affaires favorable et attirer les investisseurs étrangers. Il a notamment cité le rapatriement des capitaux et des bénéfices et la possibilité de recourir à l'arbitrage pour trancher un différend.

M. Al-Asadi, Président Directeur Général de Basra Logistic City, a souligné que le coût, la qualité et la rapidité dans l'exécution des projets sont les clés de la réussite pour gagner des projets en Irak. Il a par ailleurs souligné que le pays avait beaucoup évolué malgré les difficultés.

Dernier intervenant à cette table ronde, M. Philippe Matière, Président de Matière, entreprise spécialisée dans le BTP, a néanmoins souligné la lourdeur administrative existant encore en Irak. Il a surtout indiqué que l'offre française en génie civil peut être compétitive, si elle inclut le financement. L'entreprise travaille avec des partenaires locaux auxquels elle transfère la technologie et le savoir-faire.

Biens de consommations en Irak : distribution et potentiel de croissance



« 90 % des biens de consommations sur le marché irakien sont importés », déclare d'emblée le ministre du Commerce irakien, le Dr. Atheer Al-Ghrai, indiquant le souhait de son pays de favoriser les importations en provenance de pays avec lesquels il a d'excellentes relations. Par ailleurs, il a indiqué que le gouvernement souhaite qu'une partie des biens consommés soit également produite localement. Dans ce but, il a indiqué que le gouvernement soutient et facilite les investissements étrangers et tout particulièrement français. Il a souligné la dynamique des enseignes de distribution françaises et leur développement rapide dans tout le pays.

M. Moustapha Jumaah, Directeur général des foires et expositions, a souhaité, après son ministre, une plus grande participation des entreprises françaises aux foires et salons spécialisés organisés en Irak. « Ils permettent d'établir de vraies relations avec les hommes d'affaires. Nous sommes prêts à faciliter votre participation », a-t-il dit aux nombreux participants de cette rencontre.

L'Irak est-il aujourd'hui une société de consommation ?

M. Adham Al-Fakhar, Président Directeur Général d'Al-Fakhar Co., a indiqué que le marché irakien était ouvert. Il se développe rapidement et offre des opportunités pour nouer des partenariats de long terme. Il a souligné que le marché irakien est passé du stade « importateur de marchandises » au stade de « partenaire ».

Mme. Chantal Charbel, Directrice Générale Moyen-Orient du groupe Lactalis, qui développe sur le marché irakien un

chiffre d'affaires de 50 millions d'euros avec 450 produits commercialisés, soit 12 000 tonnes de produits laitiers, a souligné le fort potentiel de ce marché, indiquant que la consommation moyenne était de 10 kg/an dans la région. Elle a affirmé que son groupe espère bientôt produire sur place.

Défense et énergie : quelles opportunités d'investissements?



L'Irak est le 5ème producteur mondial de pétrole et le second producteur de l'OPEP avec une production moyenne de 4,2 millions de barils/jour en 2024. Ses réserves sont estimées à 145 milliards de barils, soit 95 années de production au niveau actuel. Le pétrole représente 90 % des exportations et 80 % des recettes de l'État.

Le Dr. Mohamed Shukri, Président de l'Agence d'investissement du Kurdistan, a ouvert cette séance en soulignant le potentiel de production de pétrole de cette province et le travail de l'Agence qu'il dirige pour préparer l'après pétrole. Il a souligné les efforts déployés pour augmenter la production de gaz et d'électricité pour satisfaire la demande, indiquant que 18 stations pour le raffinage du pétrole et des huiles seront construites, et que la collaboration avec les entreprises française sera hautement appréciée.

Mme Dunia Chalabi, Directrice Générale de TotalEnergies Irak, a exposé le potentiel du grand projet en cours dans la province de Bassora qui vise la récupération du gaz torché pour produire de l'électricité, avec pompage et dessalement de l'eau. Un projet ambitieux qui permet de réduire l'empreinte carbone, monétiser l'énergie perdue et répondre aux besoins en énergie, a-t-elle dit. Par ailleurs, elle a souligné le rôle de son groupe pour accompagner les PME françaises et irakiennes en les associant sur des projets.

Enfin, M. Philippe Gueguen, Directeur des affaires gouvernementales export d'Airbus Helicopters, a exposé les relations entre son groupe et l'Irak. Ces relations sont anciennes, fortes et riches en coopérations bénéfiques, a-t-il indiqué. Le groupe a ainsi signé un contrat pour la livraison de 12 appareils Caracal et espère développer ses activités dans la maintenance, la formation et dans d'autres secteurs paramilitaires.

La santé : projets prioritaires et enjeux



La santé est un secteur clé pour les autorités irakiennes. Elle est au centre de leurs préoccupations. Les réfugiés se comptent par millions dans le pays et les besoins en soins sont importants. Par ailleurs, l'idée d'un nouveau système de santé émerge avec tous les défis qu'elle porte.

Le Dr. Hassan Al-Khatib, Conseiller du Premier ministre d'Irak en matière de transformation numérique et de télécommunication, a indiqué que le secteur de la santé a souffert pendant des années de perturbations comme tous les autres secteurs de l'économie. Mais le futur est prometteur. Nous avons besoin des nouvelles technologies dans ce domaine et à tous les niveaux. Il a indiqué que le digital médical allait prendre une place importante avec, à la clé, des opportunités pour les entreprises françaises.

M. Sherif Sabry, Directeur Irak, d'Al-Hayat Scientific Office, a exprimé le souhait de développer les relations avec des laboratoires français. Il a souligné le potentiel de ce marché en Irak, indiquant qu'il était ouvert à la concurrence, et que la lutte contre le marché parallèle semble avoir donné ses fruits. Par ailleurs, il a indiqué que les professionnels de la santé en Irak apprécient le savoir-faire et la qualité des produits français et souhaitent développer leur coopération.

M. Frank Simonet, Vice-Président d'Ellipse Projects, entreprise spécialisée dans la construction d'hôpitaux et de centres de soins médicaux clé en main et dont les compétences s'étendent aussi au numérique et aux « Data Centers » a indiqué qu'il était fortement intéressé par le marché irakien. L'entreprise prépare d'ailleurs une mission pour y identifier les projets auxquels elle peut participer. Par ailleurs, il a indiqué que le marché irakien offre des opportunités dans la fourniture d'équipements médicaux et dans l'énergie solaire et qu'il était identifié comme marché prioritaire pour l'entreprise.

Mme Sophie Le Romancer, Head of Consulting de C3Medical, entreprise de conseil pour aider les institutions à améliorer leurs systèmes de santé et fournisseur de solutions complètes clé en main, a indiqué que son groupe était aussi intéressé par le marché irakien, que des discussions étaient en cours avec les autorités et qu'une offre est en préparation. Elle a indiqué que son groupe recherche un partenaire local pour se déployer dans le pays.



Impacts des nouveaux droits de douane américains sur les économies des pays arabes

L'annonce faite par le Président américain, au début du mois d'avril, de relever les droits de douane d'une façon significative a eu l'effet d'une bombe sur les marchés et les places financières. Le bras de fer engagé par cette annonce entre la première puissance économique de la planète et le reste du monde, dont la Chine premier exportateur de biens, risque de semer le désordre dans les échanges internationaux, de perturber les chaînes de valeurs, de ralentir la croissance et de peser sur le développement.

La pause de 90 jours annoncée pour permettre l'ouverture de négociations bilatérales entre les États-Unis et les pays qui le souhaitent, ouvre certes une fenêtre de répit, mais elle est teintée d'une réelle inquiétude et de la crainte d'une montée du protectionnisme et d'un risque d'une guerre commerciale plus large. D'ailleurs, la CNUCED, dans son dernier rapport, paru à la mi-avril, alerte sur la trajectoire récessionniste de l'économie mondiale et appelle au dialogue et à la négociation. De son côté l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans son rapport annuel « Perspectives et statistiques du commerce mondial », met en lumière les risques qui pèsent sur le commerce international.

Quels sont les impacts de cette offensive annoncée le 2 avril sur les économies arabes si elle devait s'appliquer dans sa version brute ? Les exemptions annoncées sur certains produits, notamment le pétrole, les produits pharmaceutiques et certains produits électroniques et les négociations bilatérales en cours, ouvrent-elles la voie à une issue plus accommodante ? La nouvelle architecture du commerce mondial qui s'annonce ouvre-t-elle la voie aux entreprises françaises pour renforcer leurs positions sur les marchés de la région ?

Les impacts directs de la nouvelle augmentation tarifaire sur les économies arabes

Dans une note publiée, après l'annonce de la hausse des droits de douanes américains, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale analyse les conséquences de ces nouvelles taxes sur les économies arabes. L'ESCWA rappelle tout d'abord que les exportations arabes de biens vers les États-Unis ont chuté de 91 milliards de dollars en 2013 à 48 milliards de dollars en 2024, principalement en raison de la réduction des importations américaines de pétrole brut et de produits pétroliers.

En revanche, les exportations non pétrolières de la région vers les États-Unis sont passées de 14 milliards de dollars en 2013 à 22 milliards de dollars en 2024. Les nouveaux droits de douane américains auront donc un impact direct sur ces exportations arabes non pétrolières vers le marché américain, puisque le pétrole, les produits pharmaceutiques et certains produits électroniques sont exemptés de ces nouvelles hausses tarifaires.

De ce fait, six pays arabes devraient subir un impact direct significatif de cette hausse des droits de douane, cinq pays subiront un faible impact et onze pays auront un impact négligeable ou nul.

Le premier groupe, qui comprend le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, devrait être fortement affecté par les nouvelles hausses tarifaires, d'autant plus que la hausse annoncée oscille entre 28 % pour la Tunisie, 20 % pour la Jordanie, et 10 % pour l'Égypte, le Liban, le Maroc et le Bahreïn. La Jordanie sera par ailleurs le pays le plus touché puisque 25 % de ses exportations vont vers les États-Unis.

Le deuxième groupe qui comprend l'Algérie, dont les exportations vers les États-Unis sont taxées de 30 %, et Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis dont les exportations récoltent d'une nouvelle taxe de 10 %, subira un faible impact direct puisque ces pays exportent essentiellement des produits pétroliers, épargnés par les nouvelles hausses tarifaires. Toutefois le marché de réexportations des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite

qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars pourrait être impacté par les droits de douane élevés imposés aux sources d'origine.

Le troisième groupe de pays qui exporte peu ou pas du tout vers les États-Unis, ne sera pas impacté directement par la hausse des droits de douane. C'est notamment le cas pour l'Irak, le Koweït, la Libye, les Comores, Djibouti, la Mauritanie, la Palestine, le Soudan, la Syrie et le Yémen.

Les impacts indirects

L'onde de choc, créée au lendemain de l'annonce de la hausse des taxes douanières, a semé la panique sur les places financières, fait dévisser les bourses mondiales et plongé les marchés dans la crainte d'une guerre commerciale avec des conséquences désastreuses sur les échanges internationaux et des risques sur la croissance de l'économie mondiale. Ce scénario catastrophe, s'il devait se concrétiser, impacterait les économies arabes du fait du recul de la demande mondiale, notamment de la part de la Chine, de l'Inde et de l'Union européenne, des pays grands acheteurs de produits arabes. Pour les pays exportateurs de pétrole, le recul de la demande mondiale, ou la baisse des prix du brut, affecteront les recettes budgétaires et auront des incidences sur le financement des projets en cours.

Pour d'autres pays, notamment la Tunisie, l'Égypte et le Maroc où l'Union européenne absorbe respectivement 69 %, 29 %, et 60 % de leurs exportations, le recul de la demande aura des répercussions sur les économies et plus particulièrement sur le marché de l'emploi et les rentrées de devises.

Par ailleurs, la détérioration de la croissance et du commerce mondial aura des répercussions sur la stabilité financière mondiale, sapant la confiance des investisseurs, augmentant le coût du financement de marché et alourdissant d'avantage les charges d'intérêts, ce qui affectera particulièrement les pays à revenu intermédiaire. Ainsi en 2025, les charges de la dette en Égypte augmenteront de + 56 millions de dollars, au Maroc de + 39 millions de dollars, en Jordanie de + 14 millions de dollars, et en Tunisie de + 5 millions de dollars. Ces coûts supplémentaires, bien que modestes en termes absolus, se traduiront par des implica-

tions budgétaires significatives équivalentes à une augmentation des charges d'intérêts de 0,3 % en Égypte et de 1,3 % au Maroc.

Dans son analyse, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale préconise aux pays de la région d'engager activement des négociations stratégiques avec les États-Unis pour renégocier les conditions tarifaires afin d'éviter des distorsions commerciales à long terme. Par ailleurs, elle encourage les pays de la région à diversifier leurs marchés et leurs partenaires commerciaux et les pousse à négocier collectivement afin de protéger leurs intérêts. Enfin, de tirer parti des reconfigurations des chaînes de valeur mondiales en se positionnant comme des alternatives attractives dans les corridors commerciaux émergents, en investissant dans la logistique, l'harmonisation réglementaire et la mobilité de la main-d'œuvre afin de s'intégrer aux nouvelles coalitions commerciales et aux chaînes de valeur mondiales segmentées.

En parallèle, les économies arabes doivent développer des cadres de résilience budgétaire crédibles pour faire face aux vulnérabilités liées à l'évolution des échanges commerciaux avec notamment pour priorités l'attraction d'investissements directs étrangers productifs, la mobilisation de l'investissement privé national, l'accélération de la diversification des exportations, la création de valeur

ajoutée, et l'approfondissement de l'intégration dans les chaînes de valeur régionales.

Dans cette nouvelle reconfiguration du commerce mondial et de réorganisation des chaînes de valeur qui se dessine, les entreprises françaises se trouvent en bonne position pour travailler avec leurs homologues et partenaires arabes à l'élaboration d'une nouvelle architecture basée sur la proximité, la complémentarité et une intégration plus approfondie dans des chaînes de valeur régionales. Les différents partenariats stratégiques signés entre la France et plusieurs pays de la région offrent le cadre approprié pour développer et promouvoir cette nouvelle architecture.

Aux dernières nouvelles, les prix du pétrole tanguent. L'administration Trump annonce des avancées dans les négociations avec la Chine mais menace l'Europe.... Le scénario catastrophe n'en finit pas de revenir régulièrement. A suivre donc...



Le Sénateur Olivier Cadic à la CCFA

Ma perception du monde

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres » écrivait Antonio Gramsci.

Sommes-nous dans ce clair-obscur annonçant un nouveau monde qui tente de trouver sa place non sans susciter des craintes, déclencher des dangers et provoquer des risques ? Dans cette période trouble où le monde unipolaire cède petit à petit la place à un autre, multipolaire, quelles sont les menaces qui nous guettent et quels sont les risques auxquels nous devons faire face ? Sommes-nous assez préparés pour les affronter ?

Pour répondre à ces questions, le Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe, M. Vincent Reina, avait invité, en clôture du Conseil d'Administration tenu le mercredi 9 avril, dans les salons de la Maison de l'Amérique latine à Paris, M. Olivier Cadic, Sénateur des Français de l'étranger, Vice-Président de la Commission de la Défense et des forces armées, et Président du groupe d'amitié avec les pays du Golfe.



Après un mot de remerciement adressé au Président de la Chambre, M. Vincent Reina, pour son invitation, M. Olivier Cadic s'est efforcé de partager sa vision du monde avec son auditoire, non sans l'avertir au préalable que son narratif reflète sa propre perception du monde et non « la vérité du monde ». Et que cette perception pouvait aider tout un chacun à se créer sa propre opinion. Une perception construite à partir de ses très nombreux voyages et de ses rencontres avec les plus hautes autorités à travers le monde du fait de sa fonction de Vice-Président de la commission des Affaires étrangères de la défense et des forces armées et de son mandat de Sénateur des Français de l'étranger. « Cela me permet par ailleurs, dit-il, de me confronter à la problématique que rencontrent ces derniers, de remonter les bonnes pratiques, de puiser dans la diplomatie économique pour soutenir nos Chambres de Commerce et nos Conseillers du commerce extérieur et de faire de la diplomatie parlementaire ».

Entrant dans le vif du sujet, M. Olivier Cadic pose d'emblée la question centrale qui nous taraude tous : « dans quel monde voulons-nous vivre ? ». Est-ce un monde de liberté et de démocratie ? Ou un monde de soumission à une autorité centrale ? Le monde nous montre justement différents systèmes d'organisation et chacun de nous doit choisir dans lequel il veut vivre. Les Européens, et les occidentaux en général, ont choisi un système d'organisation basé sur la philosophie des lumières. C'est notre monde à nous, dit-il, et c'est dans ce monde que nous voulons vivre. « Toutefois, depuis peu, ajouta-t-il, nous observons l'émergence d'un monde alternatif promu par la Chine. Un monde construit autour d'une autorité centrale que l'on voit grandir, se développer, avec la volonté d'étendre sa zone d'influence ». La montée en puissance de la Chine fait peser des craintes sur Taïwan, sur cette démocratie de 25 millions d'habitants, et menace ainsi de s'accaparer ses avancées technologiques dans l'industrie des semi-conducteurs. « Le blocage de Taïwan aura sans doute pour l'Europe un impact économique supérieur à la guerre en Ukraine » dit-il. Par ailleurs, la montée en puissance de la Chine fait craindre un conflit

avec l'Inde du fait des multiples barrages construits par l'empire du milieu et qui impactent les fleuves indiens.

Que feront les États-Unis en cas d'invasion de Taïwan par la Chine ? Quels seront ses effets domino sur l'ensemble des pays de la région ? Que fera la France, pour protéger ses départements et territoires d'outre-mer dans la zone du Pacifique ?

Autre point chaud sur la planète, la guerre en Ukraine initiée par la Russie en février 2022. Croyant qu'il allait régler le « problème ukrainien » en quelques semaines, Vladimir Poutine a lancé ses troupes et tenté de neutraliser le Président Zelensky par une action commando. Cette opération a subi la déroute que l'on connaît. Et la guerre s'est installée en Europe. Sachant qu'il ne pouvait gagner cette guerre tout seul, le Président russe a alors testé ses alliances, notamment avec la Corée du Nord, et fait appel à des mercenaires. La guerre en Ukraine a réveillé l'Europe, qui a pris conscience qu'elle était potentiellement menacée, et pour se protéger, elle a choisi de renforcer son organisation de défense, notamment avec l'adhésion de la Suède et de la Finlande à l'OTAN.

Les guerres hybrides

A la guerre déclarée, s'ajoutent d'autres formes de conflits où les lignes rouges sont difficiles à déterminer. Ce sont les guerres dites « hybrides » qui vont des actes de sabotages aux attentats, des actes de terrorisme aux colis piégés. Mais pas que cela, puisque la guerre hybride, c'est aussi la cybercriminalité, la désinformation, le narcotrafic, le commerce d'êtres humains et de métaux précieux, le blanchiment d'argent, la contrefaçon.

En France, sur les deux dernières années, plus de 20 hôpitaux ont été les cibles de hackers et de demandeurs de rançons. « Je suis allé à la Maison Blanche l'année dernière, à leur invitation, pour développer ce qu'on appelle la cyber solidarité. Sachant que l'attaque peut venir du maillon le

plus faible, il était de notre devoir d'augmenter le niveau de notre résilience ». L'Union européenne a d'ailleurs voté récemment un texte augmentant le niveau de résilience de ses entreprises pour contrer ces attaques, ou tout au moins pour s'en prémunir, afin d'avoir la capacité à relancer leurs activités le plus vite possible.

La désinformation

Quant à la guerre de la désinformation, elle tente de saper la démocratie et nuire à son fonctionnement de l'intérieur. Le but ici étant de prendre éventuellement le contrôle du pouvoir ou d'influencer les décisions. Le Brexit a mis en évidence cette nouvelle approche, a-t-il dit. Ajoutant : « dans notre nouvelle loi de programmation militaire, mon action a été déterminante pour acquérir une capacité offensive en matière de cyber ». Par ailleurs, M. Cadic a rappelé que la France a été victime de ce genre d'actions, notamment en Afrique, au Sahel, où le groupe Wagner a enterré des cadavres pour faire croire que les militaires français allaient laisser des charniers. Autre exemple de désinformation cité par le Sénateur, le communiqué publié sur le site de l'Ambassade de Chine à Paris, pendant la crise de la Covid, affirmant que le personnel des Ehpad avait abandonné les personnes âgées sans soins et sans nourriture. Pour contrer de telles attaques futures, nous avons créé une force de réaction rapide à travers une agence spécialisée. Enfin la désinformation peut toucher aussi les entreprises qui peuvent être menacées, notamment par des campagnes pour déstabiliser leurs cotations en bourse.

Narcotrafic et trafic d'êtres humains

Autre forme, encore, de cette guerre hybride : le narcotrafic. « En tant que Vice-Président de la commission pour la lutte contre le narcotrafic, je me suis beaucoup impliqué contre ce phénomène et à cette fin je suis allé plusieurs fois en Amérique latine où la Chine a procédé, dans certains pays, à l'émergence de ports parallèles pour faciliter le trafic de substances chimiques rentrant à 60 % dans la fabrication des drogues. L'année dernière plusieurs tonnes de ces substances ont ainsi été saisies au Pérou. Aussi, j'ai participé avec le ministre de l'Intérieur bolivien, à une opération de démantèlement de laboratoires fabricant de la cocaïne. Et nous avons découvert des sacs de précurseurs chimiques avec l'inscription « made in China ». Ces mêmes précurseurs chimiques sont utilisés pour fabriquer le « Fentanyl » qui fait plus de 120 000 morts chaque année aux États-Unis. Par ailleurs, le trafic du « Captagon », en partance de la Syrie, rapportait au régime Assad une manne financière estimée entre 5 à 6 milliards de dollars, soit l'équivalent du PIB du pays. », raconte-t-il. L'action des autorités dans le Golfe a été déterminante, aussi, pour arrêter le trafic du « Captagon », venant entre autres des ports libanais tenus par le Hezbollah.

Évoquant le trafic de métaux précieux qui permet à certains régimes de se maintenir en place, M. Olivier Cadic a cité le cas du Président du Venezuela, M. Maduro, qui échange métaux précieux, avec la Russie, contre dollars. En 2014, 9 % des réserves fédérales de la Russie étaient en or et 23 % en dollars. En 2020, 24 % de ces réserves étaient en or et 23 % en dollars.

Le trafic d'êtres humains s'inscrit dans le même sillage, dit-il : « on fait miroiter aux jeunes africains un travail mirobolant sur le continent européen, où ailleurs, pour les faire rentrer dans des réseaux de prostitution ou vendre leurs organes, obligeant leurs parents à payer, pour récupérer leurs enfants ».

L'utilisation des migrants est aussi une autre forme de la guerre hybride que nous voyons à l'œuvre tous les jours pour faire pression sur certains pays. On se souvient des colonnes de migrants arrivant par la Biélorussie à la frontière polonaise ou des Mexicains, à la frontière du Texas aux États-Unis. Les cartels mexicains ont gagné, en 2023, plus d'argent par le trafic des migrants, que la drogue. « Un migrant, au moins, il marche. On n'est pas obligé de le porter ».

La contrefaçon

Par ailleurs, la contrefaçon est une guerre hybride qui fait beaucoup de mal aux entreprises. Ici, on pense souvent aux produits de luxe, mais la contrefaçon touche aussi d'autres produits, notamment le matériel électrique et électronique, les produits pharmaceutiques, les pièces automobiles. Au Pérou, les produits de la contrefaçon sont à l'origine de la moitié des incendies. En Afrique, les faux médicaments de la contrefaçon font des milliers de morts chaque année.

Le blanchiment d'argent

Enfin le blanchiment d'argent est parmi les guerres hybrides les plus dangereuses. On parle beaucoup de Dubaï, mais on parle moins de Hong-Kong qui ne répond plus à aucune demande d'enquête venant de nos tribunaux, même des tribunaux américains. Hong Kong est aujourd'hui le trou noir du blanchiment d'argent.

Dans ce tour d'horizon des dangers qui nous préoccupent, il était important pour le Sénateur d'exposer son point de vue sur l'évolution de la situation au Proche et Moyen-Orient, après les accords d'Abraham. « Deux scénarios étaient possibles », dit-il. « Dans un scénario optimiste, l'Arabie saoudite rejoint les pays qui ont signé cet accord, ce qui aurait été un vrai « game changer » pour toute la zone, devenue alors le nouveau centre du monde économique. Dans un autre scénario, négatif, ou plutôt pessimiste, suite au conflit entre la Russie et l'Ukraine, c'est le rebond d'un conflit entre l'Iran et Israël, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer et les dangers que cela peut susciter pour les soldats de la Finul par exemple, mais aussi la perturbation de la navigation jusqu'en mer Noire qui impacte le commerce mondial et la protection des câbles de communication sous-marins entre l'Europe et l'Asie ».

Terminant sur une note philosophique, le Sénateur Cadic a indiqué que dans les rapports qu'il voit, entre les individus et les états, il avait toujours en tête deux fables de La Fontaine qui l'aident à mieux comprendre les comportements des hommes. Le « Loup et l'Agneau », qui montre le droit du plus fort. Et le « Lion et le Rat » qui nous enseigne qu'on a tous besoin d'un plus petit que soi. Il faut garder cette philosophie en tête, quand on regarde le monde, conclut-il.

L'avenir du Yémen

Après dix années de guerre, la situation au Yémen reste bloquée. La guerre fratricide lancée, en 2014, par les Houthis depuis leur fief dans le nord du pays, se poursuit. Avec l'aide des unités fidèles à l'ancien régime, ils prennent le contrôle du siège du gouvernement, de la capitale, Sanaa, puis du port de Hodeïda sur la mer Rouge et s'emparent du palais présidentiel.

En 2015, une coalition menée par l'Arabie saoudite lance une opération pour bloquer l'avancée des rebelles. S'en suit la libération de la province d'Aden et la ville éponyme devient la capitale du pouvoir. Une trêve négociée par l'ONU entre en vigueur en avril 2022. L'accord expire, mais la trêve reste de facto appliquée à la faveur du rapprochement opéré entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

La guerre entre Israël et le Hamas remet les Houthis en selle. Ils lancent des attaques de missiles et de drones contre Israël et s'en prennent en mer Rouge aux navires, perturbant ainsi cette voie maritime qui voit passer 12 % du commerce mondial. En réponse à cette menace, les États-Unis mettent en place une coalition navale chargée de contrer ces attaques et frapper les sites des rebelles.

A l'aune des nouveaux changements géopolitiques qui s'opèrent dans la région après les coups portés à l'axe de la résistance mené par l'Iran, notamment au Liban et en Syrie, et la relance des négociations entre Téhéran et Washington, beaucoup pensent que le moment est venu pour parler de l'avenir du Yémen.

Réfléchir sur l'avenir politique et économique du Yémen était justement l'objet du colloque organisé, le lundi 7 avril au Sénat, à l'initiative de Son Excellence le Dr. Reyad Yassin Abdullah, Ambassadeur de la République du Yémen en France, et de Mme Nathalie Goulet, Sénatrice de l'Orne, en association avec le Groupe d'amitié franco-yéménite au Sénat, et la participation de la Chambre de Commerce Franco Arabe.

« Nous sommes à un moment où l'on peut parler de l'avenir politique et économique du Yémen », affirme le Sénateur Rémy Féraud, en début de cette rencontre. « La situation géopolitique a évolué et pourrait évoluer encore très vite car la communauté internationale se mobilise contre les attaques des Houthis en mer Rouge, qui perturbent le commerce international. Elle se mobilise aussi contre les actions déstabilisatrices qu'ils mènent dans toute la région. Il faut penser au Yémen et garder l'espoir de retrouver une Arabie heureuse. Mais pour cela, il faut que l'Iran cesse de déstabiliser le pays et que la communauté internationale se mobilise davantage. C'est tout l'enjeu de l'organisation de ce colloque ».

La situation est certes quelque peu compliquée au Yémen, rappelle Son Excellence le Dr. Reyad Yassin Abdullah, mais, elle nous interpelle constamment et nous appelle à la coopération pour trouver des solutions. Il faut dépasser les craintes et rester ouverts pour imaginer tous les scénarios possibles afin de sortir le pays de ses difficultés. Le Yémen est un carrefour, un lieu de passage de nombreuses civilisations à travers l'Histoire. C'est au Yémen, qu'Arthur Rimbaud avait choisi de s'installer durant des années et que l'homme d'affaires français, Antonin Besse, a choisi pour faire fructifier son commerce. Deux exemples parmi d'autres, cités par Son Excellence et qui montrent les relations historiques profondes entre la France et son pays.

Évoquant son passé glorieux, carrefour culturel et plateforme incontournable des échanges économiques entre les nations, M. Aidroos Qassim Abdulaziz Al-Zubaidi, Vice-Président du Yémen, a évoqué les liens historiques entre la France et le Yémen et le soutien apporté par la diplomatie française pour aider son pays à retrouver la paix et la stabilité, notamment les efforts de la France pour l'adoption de la résolution 2216 des Nations unies. Un soutien qui se

décline aussi sous forme d'aide humanitaire, d'aide culturelle avec près de cent étudiants yéménites qui poursuivent leurs études dans des établissements français depuis 2017 et enfin, une aide au développement. Quant aux relations économiques entre les deux pays, qui remontent à plus de trois

Entouré à l'ouest par la mer Rouge, au sud par le golfe d'Aden et la mer d'Arabie, à l'est par le sultanat d'Oman et au nord par le royaume d'Arabie saoudite, le Yémen occupe une position géographique stratégique qui le place aussi à quelques kilomètres seulement de Djibouti et de l'Érythrée.

Nb d'habitants : 40 millions

Capitale : Aden

Superficie : 527.968 km²

PIB par habitant : 477,41 USD (2023) BM

Taux de fécondité : 3,72 enfants par femme (2022) BM

Internauts : 17,7% de la population (2022) BM

Espérance de vie : 63,72 ans (2022) BM





S.E. Dr. Reyad Yassin
Abdullah



M. Aidroos Qassim
Abdulaziz Al-Zubaidi



Mme Nathalie Goulet

siècles, il a rappelé que de grands groupes français sont installés au Yémen notamment TotalEnergies qui malgré la guerre n'a pas abandonné ses installations et attend le retour au calme pour reprendre ses exploitations.

Le Yémen occupe une place privilégiée dans la zone et joue un rôle important à la fois sur le plan régional et international affirme de son côté le Dr. Jamal Al-Suwaidi, chercheur émirien. Il a rappelé le rôle des Émirats arabes unis pour aider le Yémen à retrouver la paix. La situation est complexe et délicate. Elle réclame des Houthis de la lucidité et les appelle à placer l'intérêt national au plus haut de leurs préoccupations. Les trois scénarios qui s'offrent aujourd'hui pour retrouver le calme, selon le Dr. Jamal Al-Suwaidi, se déclinent soit par un arrangement politique qui sauve les apparences des deux parties, soit par l'acceptation d'un état de fait accompli ou enfin, par trouver une solution globale en commençant par s'accorder sur les questions militaires avant d'aborder les questions politiques. Il faut, à terme, bien trouver une solution pour rétablir la souveraineté et la légalité dans le pays avant d'envisager l'adoption d'une stratégie pour son développement et sa croissance économique. Et de conclure qu'il faut dépasser l'appartenance tribale pour se fonder dans le moule de l'État comme l'ont si bien réussi les Emiratis.

Le représentant de la Chambre de Commerce du Yémen, M. Al Saidi, a souligné que les investisseurs privilégient aujourd'hui d'autres destinations que le Yémen, laissant à l'arrêt des projets importants pour le développement du pays. C'est notamment le cas du groupe TotalEnergies qui emploie des milliers de personnes et qui attend le retour de la paix pour reprendre ses activités dans ses installations pétrolières. La dévaluation de la monnaie, l'inflation, et la hausse des prix des produits de première nécessité, ajoutées aux affres de la guerre ont déclenché des crises humanitaires dramatiques. Il est temps pour le Yémen de retrouver la paix et reprendre sa place dans le concert régional et mondial. Il a appelé les entrepreneurs français à la coopération dans de nombreux secteurs notamment l'industrie, le tourisme, la pêche ou l'agriculture.

Pour le représentant de l'OCDE, la situation économique au

Yémen ressemble à celle de tous les pays en crise ou en guerre. Certes l'aide internationale s'active pour lutter contre les crises humanitaires mais il faut réfléchir à des actions plus vastes pour stabiliser la situation et créer des emplois. Il faut travailler avec les organisations en place pour réorganiser les institutions, notamment financières, et lutter contre les transferts illicites d'argent. Pour le futur, l'OCDE a élaboré six objectifs, notamment assister les finances publiques, stabiliser le taux de change, dynamiser les services et réformer la gouvernance. Cette feuille de route sera au centre des discussions de la prochaine réunion à Amman des organisations internationales.

M. Abdulaziz Al Saidi, chercheur saoudien, a souligné que la stabilité dans toute cette région est liée à la stabilité au Yémen. Une crise humanitaire menace ce pays où 70 % de la population serait sous le seuil de pauvreté et où la malnutrition sévit. Il faut investir dans l'éducation pour éloigner les générations futures des idées intégristes. Le Royaume saoudien a fourni depuis 2017 des aides de près de 19 milliards de dollars pour la construction d'établissements scolaires et pour des aides humanitaires. Les Émirats arabes unis ont de leur côté contribué pour 3,5 milliards de dollars pour la fourniture d'aide alimentaire et la construction de centres médicaux. L'objectif de ces aides vise à restaurer la paix et la stabilité dans cette région où 12 % du commerce mondial transite. Il faut aider ce pays et pour réussir, il faut une action commune au niveau régional et international. Le chemin de la paix est semé d'embûches mais il est inévitable !

Concluant les travaux de ce colloque, Mme Goulet a souligné que le conflit au Yémen était certes éloigné, mais qu'il nous interpelle, car le Yémen est la clé de voûte de l'équilibre de la région. Il faut travailler pour remettre ce pays dans le concert des nations, a-t-elle dit. Comment la communauté internationale et tout particulièrement la France peut-elle aider le Yémen ? Mme la Sénatrice avance une piste : commencer par contrôler la circulation de l'argent illicite pour lutter contre le terrorisme et les trafics, et redonner à ce pays la paix et la stabilité.



Adnan Kassar n'est plus

Décédé le vendredi 2 mai dernier à l'âge de 94 ans, M. Adnan Kassar, homme politique, économiste, banquier et mécène d'origine libanaise aura marqué par son action toute une époque. Réagissant à sa disparition, le monde politique a évoqué une figure unique qui a contribué à distinguer le Liban. Le monde des affaires a, lui, mis en avant sa carrière, au cours de laquelle il a enrichi la vie publique libanaise et arabe.

Né à Beyrouth en 1930, diplômé de droit à l'Université Saint-Joseph, le parcours de cet « ambassadeur extraordinaire du Liban » est exceptionnel.

Président de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) de 1998 à 2000, ministre de l'Économie et du Commerce en 2004, puis ministre d'État en 2011, M. Adnan Kassar a présidé par ailleurs plusieurs institutions économiques, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et du Mont-Liban pendant

plusieurs mandats, et dirigé l'Union Générale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Pays Arabes. L'initiative privée était à ses yeux la principale source de croissance et de développement. Cela explique, disait-il, son profond engagement auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie, qui étaient pour lui des catalyseurs de l'initiative privée et le moteur de la croissance et du développement socio-économique.

Au cours de sa vie, le co-fondateur du groupe Fransabank a reçu plusieurs distinctions : médaille de l'Ordre national libanais du Cèdre, de l'Ordre national du Mérite en France, de l'Ordre du Mérite en Italie. Il était également Officier de la Légion d'honneur (France) et Commandeur de l'Ordre de la Pléiade (France). Mécène philanthrope, M. Adnan Kassar était aussi connu pour son engagement constant en faveur des actions caritatives. L'une des sept écoles de l'Université américaine du Liban porte d'ailleurs son nom en témoignage de son engagement constant en faveur de la jeunesse et de son soutien pour la promotion d'une éducation de qualité.

La CCFA a toujours entretenu de très étroites relations avec M. Kassar. Le Président de la CCFA, M. Vincent Reina, dans son message de condoléances à la famille, aux proches et aux collaborateurs de M. Kassar a salué « un grand homme qui a fait date dans le monde de l'économie, même au plus fort de la guerre et des crises », un « ambassadeur extraordinaire du Liban ».

Croissance mondiale cette année : 2,3 %

Dans la région ANMO, elle devrait s'établir à 2,7 % en 2025
puis 3,7 % en 2006 et 4,1 % en 2027

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, l'intensification des tensions commerciales et l'incertitude entourant les politiques publiques devraient faire chuter la croissance mondiale cette année à son rythme le plus faible depuis 2008. Les Perspectives économiques mondiales prévoient que la croissance ralentira à 2,3% en 2025.

Dans la région ANMO, la croissance devrait s'accélérer pour s'établir à 2,7 % en 2025 puis se raffermir pour atteindre 3,7 % en 2006 et 4,1 % en 2027. Cette dynamique s'explique en grande partie par une expansion progressive de la production pétrolière et ce malgré les contraintes qui pèsent sur les exportations du fait de l'augmentation des barrières commerciales.

Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), la croissance devrait se renforcer progressivement pour atteindre 3,2 % en 2025, 4,5 % en 2026 et 4,8 % en 2027. L'assouplissement des quotas devrait entraîner une augmentation de la production pétrolière, et l'expansion de l'activité non pétrolière devrait continuer de tirer la croissance. Pour les économies exportatrices de pétrole non membres du CCG, l'activité restera tributaire des prix du pétrole et de la demande extérieure.

Dans les pays importateurs de pétrole, les prévisions anticipent une accélération de la croissance à 3,6 % en 2025, 3,9 % en 2026 et 4,3 % en 2027, qui s'explique principalement par le renforcement de la consommation privée

à la faveur du ralentissement de l'inflation, par la reprise de la production agricole et par l'hypothèse d'une atténuation des tensions géopolitiques.

Ainsi, en Égypte, la croissance devrait progresser à la suite du déploiement de l'accord d'investissement conclu avec les Émirats arabes unis. Elle devrait se raffermir au Maroc et en Tunisie avec l'amélioration attendue des conditions météorologiques. À Djibouti, l'activité portuaire, les recettes d'exportation et d'importants investissements étrangers dans le développement des infrastructures portuaires alimenteront la croissance.

Parmi les économies en situation de fragilité, le Liban devrait afficher un taux de croissance de 4,7 % cette année, sous réserve que la trêve perdure. Pour la Cisjordanie et Gaza, les prévisions tablent sur une reprise en 2026, dans l'hypothèse du lancement de la reconstruction. En Syrie, l'activité devrait progresser cette année, sous l'effet de l'amélioration des relations avec les grandes économies. En revanche, le PIB devrait se contracter au Yémen

Parmi les risques qui pèsent sur les pays de la région, la Banque mondiale avance une intensification des mesures commerciales protectionnistes de la part de leurs partenaires commerciaux et l'aggravation des incertitudes qui pourraient saper la confiance des entreprises et des consommateurs, et réduire les investissements dans la région.

ENTRE L'EAU DES RIVIÈRES & L'EAU DANS NOS VERRES IL Y A



CHAQUE JOUR, SUEZ ALIMENTE
EN EAU POTABLE PRÈS DE 70 MILLIONS
DE PERSONNES DANS LE MONDE.
NOS SOLUTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
ET ENTREPRISES SUR [SUEZ.COM/ILYASUEZ](https://www.suez.com/ilyasuez)